

## Prestations sanitaires à Libreville

## CHUL : " Un plateau technique répondant aux normes, reste à le spécialiser "

LLIM

Libreville/Gabon

Après des consultations au service de cardiologie de l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO), le Dr Zouhair Chefchaoui, chirurgien cardiovasculaire, venu à Libreville sur invitation de la Caisse nationale de maladie et de garantie sociale (Cnamgs), a visité et évalué le plateau technique du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL).

LORS de la visite du plateau technique au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), vendredi dernier, le Dr Zouhair Chefchaoui, chirurgien cardiovasculaire a, après évaluation,



Dr Franck Moubamba (d) et Dr Zouhair Chefchaoui lors des consultations initiées par la Cnamgs.

déclaré qu'« il répond aux normes européennes, mais il reste tout de même à développer dans les spécialités suivantes : cathétérisme cardiaque, larythmologie, chirurgie cardiaque adulte et pédiatrique. » Pour rappel, depuis 2011, plusieurs patients gabo-

nais avaient été évacués à la clinique Dar Salam au Maroc pour y subir des interventions à cœur ouvert (remplacements valvulaires, infarctus...), du fait de l'absence de spécialités au Gabon, selon les Dr Franck Moubamba, cardiologue au CHU d'An-



Une patiente en consultation post-opératoire au CHU d'Angondjé.

gondjé, et Zouhair Chefchaoui, chirurgien cardiovasculaire à la clinique Dar Salam (Maroc). Les deux spécialistes ont rappelé tout l'intérêt d'un travail de collaboration déjà effectué, « afin de permettre aux patients d'aller subir une intervention

lorsque le cas traité en commande une. Après leur retour au Gabon, ils sont référés à un spécialiste qui les suit régulièrement. Ce qui n'empêche pas qu'en tant que chirurgiens, nous contrôlions nous aussi leur état de santé », a déclaré le Dr Zouhair Chefchaoui.

Un avis corroboré par Hudes Moussavou fils, l'un des chargés de la communication de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), par ailleurs pilote du projet, pour qui cette initiative vise un double objectif : le premier est lié au suivi des malades par le chirurgien qui maîtrise tous les cas des patients qu'il a opérés. Le deuxième est sous-jacent à la notion d'économie de la santé, consistant à réduire les coûts des prestations sanitaires.

« C'est pour alléger les charges de l'État en matière de santé que nous avons opté pour la venue du praticien au Gabon, plutôt que le déplacement des patients vers le Maroc », a conclu le chargé de la communication.

## Renforcement de capacités des agents municipaux

## Les participants invités à capitaliser les acquis

Anita Jordanah TSOUMBA

LIBREVILLE/GABON

Le maire du 5e arrondissement, Joseph Landry Mavoungou Ndong Bitéghe, a émis ce souhait, au terme des travaux de renforcement de capacités des agents municipaux sur le management administratif et gestion de l'Etat civil.

« LES ouvriers se relaient sur le chantier, nous sommes les ouvriers du 5e. Demain, d'autres seront là. Ici, il n'y a plus d'appartenance politique, il n'y a que des conseillers municipaux et des chefs de quartiers qui doivent se battre pour leur circonscription. Et c'est la conjugaison de nos efforts qui fera en sorte que notre arrondissement soit distingué ». C'est sur ces mots, empreints d'espoir, que le maire du 5e arrondissement, Joseph Landry Mavoungou Ndong Bitéghe, a clos le séminaire de renforcement de capacités des responsables municipaux de cette circonscription. En effet, entamé le 7 décembre dernier, cet atelier,



Le maire, Joseph Landry Mavoungou Ndong Bitéghe (c), et ses adjoints lors de la clôture du séminaire.

qui s'est achevé jeudi, a permis aux participants, quatre jours durant, d'acquiescer des connaissances sur les fondamentaux de la gestion administrative de l'Etat civil. De la déontologie administrative à la rédaction de la lettre administrative, en passant par la définition, les modes de collecte et le traitement de données statistiques d'Etat civil, les responsables municipaux et les chefs de quartiers ont été éduqués sur les notions qui concourent au bon fonctionnement de ce service public.

« Beaucoup de choses ont été revues, il y a celles que les agents ne connaissaient pas. Je l'ai d'ailleurs souligné, nombre d'agents de la mairie centrale ne connaissent pas l'importance de doter les mairies d'arrondissements d'agents qualifiés. Il y a donc cette question de rédaction et de déontologie administratives qui a permis aux uns et aux autres d'avoir de nouvelles armes pour, effectivement, bien exercer leurs différents métiers », a indiqué Joseph Landry Mavoungou. Pour les participants, l'initiative est à saluer, et son renouvellement serait le bienvenu. « Je remercie le maire qui a eu l'idée d'organiser ce séminaire. Tous les aspects abordés ont été très instructifs pour nous. Par exemple, nous savons dorénavant qu'en matière de statistiques, les chefs de quartiers ont aussi la responsabilité de fournir à la mairie des informations sur des éléments comme les décès déclarés ou non, les naissances, les migrations, etc. », s'est réjoui Urbain Mba Obame, président de l'Association

des chefs de quartiers de Libreville et d'Owendo.

A noter que la statistique est une méthode de collecte de données. Celle-ci permet de produire des

chiffres à tous les niveaux, quel que soit le domaine.

En matière d'Etat civil, qui regroupe des faits d'Etat civils, notamment les naissances, les décès, les

mariages et les migrations, la statistique permet de disposer de données et de chiffres pour la maîtrise de l'ensemble de ces situations.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA  
DECENTRALISATION, DE LA SECURITE ET DE  
L'HYGIENE PUBLIQUES  
\*\*\*\*\*  
FORCES DE POLICE NATIONALE  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION GENERALE DE LA  
DOCUMENTATION ET DE L'IMMIGRATION  
\*\*\*\*\*  
CABINET DU DIRECTEUR GENERAL  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT CENTRAL

N° 109734/DGDI/CAB/SC  
Du 01/12/2015



## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

La Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), informe ses usagers du service E-visas, qu'en raison des travaux de maintenance et des mises à jour sur sa plate forme informatique, le service E-Visas pourrait connaître quelques perturbations au cours de la période allant du 28 novembre au 25 décembre 2015.

Aussi, la DGDI tient-elle à présenter ses excuses pour les désagréments causés pendant cette période.

Fait à Libreville, le 27 novembre 2015

Le Directeur Général

Général de Brigade Césaire EMBINGA



Une vue de l'assistance.